

ALYSSA SICAV**ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008****RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 6 Mars 2006, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008 ainsi que l'état des résultats et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2008 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan 148.864,686 D, un capital social de 145.657.100 D et une valeur liquidative égale à 102D,202 par action ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous vous présentons dans le paragraphe qui suit notre observation sur les états financiers de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV :

Conformément aux dispositions de l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne peut détenir plus de 10 % d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur.

Au 31 Décembre 2008, la limite de 10 % a été dépassée par l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV dans l'emprunt obligataire AMEN LEASE. Elle s'établit à 13.08 %

Opinion

A notre avis et indépendamment de ce qui est mentionné ci-dessus, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtée au 31 Décembre 2008, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques.

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005 et sur la base de nos travaux effectués conformément aux standards professionnels généralement admis, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du système de contrôle interne de la société pouvant affecter son efficacité.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200
NOUVEAU DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES**

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention conclue par le Président, le Directeur Général ou par des membres du Conseil d'Administration avec la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ou avec des tiers ait été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, conformément aux prescriptions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, au cours de nos vérifications, nous n'avons pas relevé d'opérations devant être soumises aux formalités prévues par les articles susmentionnés.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

BILAN
arrêté au 31/12/ 2008

LIBELLE	NOTE	31/12/2008	31/12/2007
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	102,757,313.922	106,728,744.481
a- Obligations et valeurs assimilées		102,757,313.922	106,728,744.481
b- Autres valeurs			
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	46,451,815.744	35,101,187.275
a- Placements monétaires		18,220,742.154	6,752,248.756
b- Disponibilités		28,231,073.590	28,348,938.519
Créances d'exploitations	AC3	0.000	0.000
Autres actifs	AC4	931.972	43,674.535
TOTAL ACTIFS		149,210,061.638	141,873,606.291
PASSIFS			
Opérateurs créditeurs	PA1	345,375.896	320,685.294
Autres créditeurs divers	PA2	303,625.715	287,792.446
		41,750.181	32,892.848
ACTIF NET		148,864,685.742	141,552,920.997
Capital	CP1	142,853,875.272	135,946,110.231
Sommes distribuables		6,010,810.470	5,606,810.766
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,456.022	737.889
b- Sommes distribuables de l'exercice		6,009,354.448	5,606,072.877
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		149,210,061.638	141,873,606.291

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/ 2008

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01 au 31.12.08	Période du 01.01 au 31.12.07
Revenus du portefeuille-titres	PR1	5,348,236.711	4,980,113.799
a- Dividendes			
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		5,348,236.711	4,980,113.799
c- Revenus des autres valeurs			
Revenus des placements monétaires	PR2	1,952,952.199	2,034,174.574
Total des revenus des placements		7,301,188.910	7,014,288.373
Charges de gestion des placements	CH 1	-1,171,480.936	-1,140,587.142
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		6,129,707.974	5,873,701.231
Autres produits	PR 3	0.034	2,606.429
Autres charges	CH 2	-208,032.154	-204,690.922
RESULTAT D'EXPLOITATION		5,921,675.854	5,671,616.738
Régularisation du résultat d'exploitation		87,678.594	-65,543.861
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6,009,354.448	5,606,072.877
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-87,678.594	65,543.861
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-410,275.268	-588,686.636
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-111,859.410	-68,511.429
Frais de négociation		-652.542	0.000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5,398,888.634	5,014,418.673

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31/12/ 2008

LIBELLE	Période du 01.01 au 31.12.08	Période du 01.01 au 31.12.07
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	5,398,888.634	5,014,418.673
a- Résultat d'exploitation	5,921,675.854	5,671,616.738
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-410,275.268	-588,686.636
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-111,859.410	-68,511.429
d- Frais de négociation de titres	-652.542	0.000
Distributions de dividendes	-5,777,422.299	-6,160,853.440
Transactions sur le capital	7,690,298.410	-4,491,782.710
a- Souscriptions	169,451,889.974	130,049,363.518
- Capital	166,198,900.000	127,295,200.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-2,893,957.416	-1,679,958.505
- Régularisation des sommes distribuables	6,146,947.390	4,434,122.023
b- Rachats	161,761,591.564	134,541,146.228
- Capital	158,640,600.000	131,786,100.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-2,766,209.677	-1,736,535.769
- Régularisation des sommes distribuables	5,887,201.241	4,491,581.997
VARIATION DE L'ACTIF NET	7,311,764.745	-5,638,217.477
ACTIF NET		
a- Début de période	141,552,920.997	147,191,138.474
b- Fin de période	148,864,685.742	141,552,920.997
NOMBRE D' ACTIONS	75,583	-44,909
a- Début de période	1,380,988	1,425,897
b- Fin de période	1,456,571	1,380,988
VALEUR LIQUIDATIVE	102.202	102.501
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.76%	3.58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtées au 31/12/2008

(Unité en Dinar tunisien)

I – Référentiel d'élaboration des états financiers annuels :

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Pour les BTA et BTNB, en raison de la valorisation de cette catégorie de portefeuille selon la valeur d'acquisition et non sur la base de la valeur marchande ou actuarielle, le gestionnaire de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a décidé dans un souci d'équité entre les actionnaires d'amortir linéairement les plus ou moins-values potentielles de chaque ligne de BTA et BTNB sur la période allant du 26 juillet 2006 jusqu'à son échéance effective.

Ainsi, une décote quotidienne sur les BTA et BTNB est constatée en tant que moins-value potentielle. Au 31 Décembre 2008, cette décote s'établit à 1431.246 DT/jour. La moins-value totale à amortir étant de 2 179 900.169 DT.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC1 - Note sur le Portefeuille Titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)**

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2008	% de l'Actif Net
Total BTA		73,806,900.169	75,172,042.404	50.50%
BTA022015	10,181	10,850,550.847	11,171,898.569	7.50%
BTA032009	18,540	19,103,144.374	19,364,443.246	13.01%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,098,669.160	1.41%
BTA042010	14,615	15,320,904.500	15,430,577.682	10.37%
BTA042014	4,511	4,956,416.140	5,010,073.649	3.37%
BTA052022	6,950	6,832,117.986	7,092,944.938	4.76%
BTA072014	300	343,902.000	339,999.216	0.23%
BTA072017	7,170	7,106,746.817	7,296,835.965	4.90%
BTA102013	7,360	7,255,967.505	7,366,599.979	4.95%
Total obligations des Sociétés		27,039,000.000	27,585,271.518	18.53%
AL2001-1	21,750	652,500.000	666,354.452	0.45%
AMENBANK2001	19,000	760,000.000	787,489.721	0.53%
AMENBANK2006	15,000	1,350,000.000	1,412,111.656	0.95%
AMENBANK2008(B)	20,000	2,000,000.000	2,069,041.096	1.39%
ATL 2008 (ES)	2,000	200,000.000	204,050.411	0.14%
ATL2003/1	15,000	300,000.000	314,208.000	0.21%
ATL2004/1	5,000	100,000.000	102,192.877	0.07%
ATL2004/2	5,000	200,000.000	208,469.041	0.14%
ATL2007/1	10,000	800,000.000	814,018.630	0.55%
ATTIJARIBANK08A	30,000	3,000,000.000	3,000,450.411	2.02%
BH 2008	25,000	2,500,000.000	2,585,534.246	1.74%
BHSUB07	30,000	3,000,000.000	3,010,565.754	2.02%
BTKD 2006	5,000	300,000.000	300,575.342	0.20%
CIL 2007/1	20,000	2,000,000.000	2,101,158.470	1.41%
CIL2002/2	18,000	360,000.000	366,332.054	0.25%
CIL2004/1	10,000	600,000.000	608,561.096	0.41%
GL2002-1	10,000	200,000.000	205,753.425	0.14%
HOU10A2IF8AP	5,000	187,500.000	193,920.000	0.13%
MAZRAA2001	9,950	199,000.000	210,226.645	0.14%
PANOBOIS 2007	1,500	150,000.000	155,684.383	0.10%
STM 2007	4,000	400,000.000	405,812.602	0.27%
TL2004/1	20,000	400,000.000	415,959.671	0.28%
TL2006-1	5,000	300,000.000	302,008.767	0.20%
TL2007-1	30,000	2,400,000.000	2,401,709.589	1.61%
TLS2008-2	10,000	1,000,000.000	1,004,986.302	0.68%
TLS2008-3	8,000	800,000.000	804,216.986	0.54%
TLSUB2007	20,000	1,600,000.000	1,637,803.836	1.10%
UNIFACTOR 2006	5,000	300,000.000	301,367.671	0.20%

UTL2005/1	11,500	920,000.000	933,127.014	0.63%
WIFACK LEAS06/1	1,000	60,000.000	61,581.370	0.04%
Total portefeuille titres		100,845,900.169	102,757,313.922	69.03%

**AC2 - Note sur les Placements Monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)**

Libellé	Date de Placement	Prix de revient	Valeur boursière au 31/12/2008	% de l'Actif net	
BTCT					
Ligne	Quantité				
27/10/2009	200	14/10/2008	189,494.429	191,177.124	0.13%
27/10/2009	100	04/11/2008	95,051.387	95,667.695	0.06%
27/10/2009	200	25/11/2008	190,742.625	191,524.392	0.13%
27/10/2009	300	26/12/2008	287,177.905	287,371.233	0.19%
24/11/2009	500	02/12/2008	475,256.936	476,844.621	0.32%
Total placements BTCT			1,237,723.282	1,242,585.064	0.83%

Certificat de dépôt

Emetteur	Garant	Taux de Rémunération	durée	Date de Placement	Prix de revient	Valeur boursière au 31/12/2008	% de l'Actif net
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	12/12/2008	997,708.803	1,000,000.000	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	14/12/2008	498,854.401	499,885.143	0.34%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	18/12/2008	997,708.803	999,311.260	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	19/12/2008	1,496,563.205	1,498,794.879	1.01%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	20/12/2008	997,708.803	999,081.944	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	22/12/2008	997,708.803	998,852.759	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	27/12/2008	1,496,563.205	1,497,420.557	1.01%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	29/12/2008	997,708.803	998,051.645	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	30/12/2008	1,496,563.205	1,496,905.999	1.01%
UBCI	BT	5.17%	20 jours	21/12/2008	3,990,835.212	3,995,869.338	2.68%
UBCI	BT	5.17%	20 jours	28/12/2008	1,496,563.205	1,497,248.988	1.01%
UBCI	BT	5.17%	20 jours	31/12/2008	1,496,563.205	1,496,734.577	1.01%
Total placements certificats de dépôt					16,961,049.653	16,978,157.089	11.41%
TOTAL GENERAL					18,198,772.935	18,220,742.153	12.24%

**PR1 - Note sur les revenus du portefeuille-titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)**

Libelle	Période du 01.01 au 31.12.08	Période du 01.01 au 31.12.07
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations - Intérêts	1,378,936.338	1,113,654.303
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	3,969,300.373	3,866,459.496
TOTAL	5,348,236.711	4,980,113.799

**PR2 - Note sur les revenus des placements monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)**

Libelle	Période du 01.01 au 31.12.08	Période du 01.01 au 31.12.07
Intérêts des bons de trésor	61,104.708	235,913.383
Intérêts des certificats de dépôt	619,035.764	543,950.886

Intérêts sur les avoirs bancaires	1,272,811.727	1,254,310.305
TOTAL	1,952,952.199	2,034,174.574

**Note sur les charges de gestion
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)**

Libelle	31/12/2008
<u>CH 1-Charges de gestion des placements</u>	<u>1,171,480.936</u>
Rémunération du gestionnaire	153,756.883
Rémunération du dépositaire	146,435.131
Rémunération du distributeur	871,288.922
<u>CH 2-Autres charges</u>	<u>208,032.154</u>
Redevance CMF	146,435.131
Services bancaires et assimilés	2.520
Impôts, taxes et versements assimilés	0.300
Abonnement des charges budgétisées	61,594.203
<u>PR 3-Autres Produits</u>	<u>0.034</u>
Autres produits	0.034

**CP1 - Note sur le capital
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)**

Capital au 31/12/2007

* Montant	138,098,800
* Nombre de titres	1,380,988
* Nombre d'actionnaires	2,021

Souscriptions réalisées

* Montant	166,198,900
* Nombre de titres émis	1,661,989

Rachats effectués

* Montant	158,640,600
* Nombre de titres rachetés	1,586,406

Capital au 31/12/2008

* Montant	145,657,100
* Nombre de titres	1,456,571
* Nombre d'actionnaires	1,982

**Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)**

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début de période au 31/12/2007</u>	<u>135,946,110.231</u>	<u>135,946,110.231</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>166,198,900.000</u>	<u>166,198,900.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-158,640,600.000</u>	<u>-158,640,600.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-650,534.959</u>	<u>5,360,275.511</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-522,787.220	-522,787.220
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-127,747.739	-127,747.739
- Sommes distribuables		6,010,810.470
<u>Capital fin de période au 31/12/2008</u>	<u>142,853,875.272</u>	<u>148,864,685.742</u>

**Note sur le passif
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)**

	Libelle	31/12/2008
<u>AC3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0.000</u>
	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	3,855,326.647
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3,855,326.647
<u>AC4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>931.972</u>
	RàS sur achats BTA	931.972
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>303,625.715</u>

	Frais de gestionnaire	39,850.875
	Frais de dépositaire	37,953.216
	Frais de distributeur	225,821.624
PA 2	Autres créiteurs divers	41,750.181
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	673.682
	Redevance CMF	12,837.755
	Charges à payer sur exercice antérieur	-2,460.294
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	23,518.765
	Charges à payer sur l'exercice 2008	61,594.203
	Jetons de présence 2008	12,000.000
	Honoraire commissaire aux comptes	6,720.300
	Frais de tenue Assemblées	3,109.357
	Indemnité du Président du Conseil d'Administration	21,941.256
	Frais de publication aux bulletins CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	13,992.838
	Réajustement sur Budgetisation des Charges Antérieures	3,178.052

Note sur les sommes distribuables
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)

	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2007 et antérieurs	55,038,894.168	73,232.590	55,112,126.758
Exercice 2008	5,921,675.854	87,678.594	6,009,354.448
Total	60,960,570.022	160,911.184	61,121,481.206

Données par actions et ratios pertinents
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008 (en DT)

Données par action	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Revenus des placements	5.013	4.807	5.367	5.150
Charges de gestion des placements	-0.804	-0.453	-0.889	-0.800
Revenus nets des placements	4.208	4.354	4.478	4.351
Autres produits	0.000	0.000	0.000	0.000
Autres charges	-0.143	-0.140	-0.150	-0.139
Résultat d'exploitation	4.065	4.213	4.328	4.212
Régularisation du résultat d'exploitation	0.060	0.101	-0.319	0.089
Sommes distribuables de l'exercice	4.126	4.315	4.009	4.301
Variation des (+) ou (-) values potentielles	-0.282	-1.582	-0.396	-0.993
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	-0.077	0.934	-0.022	1.040
Frais de négociation	0.000	0.000	-0.008	0.000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	-0.359	-0.647	-0.427	0.047
Résultat net de l'exercice	3.707	3.566	3.902	4.259
Droits d'entrées et droits de sorties	0.000	0.000	0.000	0.000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0.359	-0.647	-0.427	0.047
Régularisation du résultat non distribuable	-0.088	-0.046	0.031	-0.010
Sommes non distribuables de l'exercice	-0.447	-0.693	-0.396	0.037
Distribution de dividendes	4.059	4.315	4.009	4.301
Valeur liquidative	102.202	103.227	103.589	104.277
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	0.80%	0.45%	0.80%	0.79%
Autres charges/actif net moyen	0.14%	0.14%	0.13%	0.14%
Résultats distribuables de l'ex./actif net moyen	4.10%	4.31%	3.61%	4.23%
Actif net moyen	146,429,989.266	142,568,090.567	142,667,708.669	149,047,936.591
Nombre d'actions au 31/12	1,456,571	1,380,988	1,425,897	1,340,747